

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/f19c7b52-b859-4896-af2a-79e2a19f9b3f>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/f19c7b52-b859-4896-af2a-79e2a19f9b3f> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Monnot Maurice](#)

Date de soutenance : 18-02-2017

Directeur(s) de thèse : [Teyssié Bernard](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Arbitrage, Conciliation, Conflits du travail, Convention collective, Droit du travail, Grève, Médiation, Règlement de conflit

Mots-clés :

- Médiation et conciliation (droit du travail)
- Arbitrage (droit du travail)
- Conventions collectives
- Grèves et lock-out -- Droit

Résumé : Le droit du travail s'est doté depuis longtemps d'instruments de règlement amiable des conflits individuels et collectifs du travail : la conciliation prud'homale et la médiation encas de harcèlement pour les premiers ; la conciliation, la médiation et l'arbitrage pour les seconds. Mais leur échec est largement constaté. Il faut dès lors réfléchir à une réforme des procédures existantes : le recours obligatoire des salariés et des syndicats à une procédure non-contraignante de médiation, l'instauration d'une période de paix sociale précédant la grève et la création d'un service administratif de règlement des conflits sont certaines des pistes explorées. Ces procédures doivent s'appuyer sur plusieurs garanties essentielles. Celui qui a la charge de la procédure doit être indépendant, ce qui interdit qu'il soit placé dans un rapport de subordination à l'égard de l'une des parties, impartial, ce qui exclut tout parti pris ou préjugé, et compétent, alliant la connaissance du droit du travail à la maîtrise des techniques de règlement amiable des différends. La procédure elle-même doit présenter des garanties tenant à la confidentialité des échanges et des documents communiqués, à une durée assez réduite pour préserver le droit à l'accès au juge des parties, et à un coût qui ne soit pas dissuasif.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2017PA020085
Type de ressource : Thèse